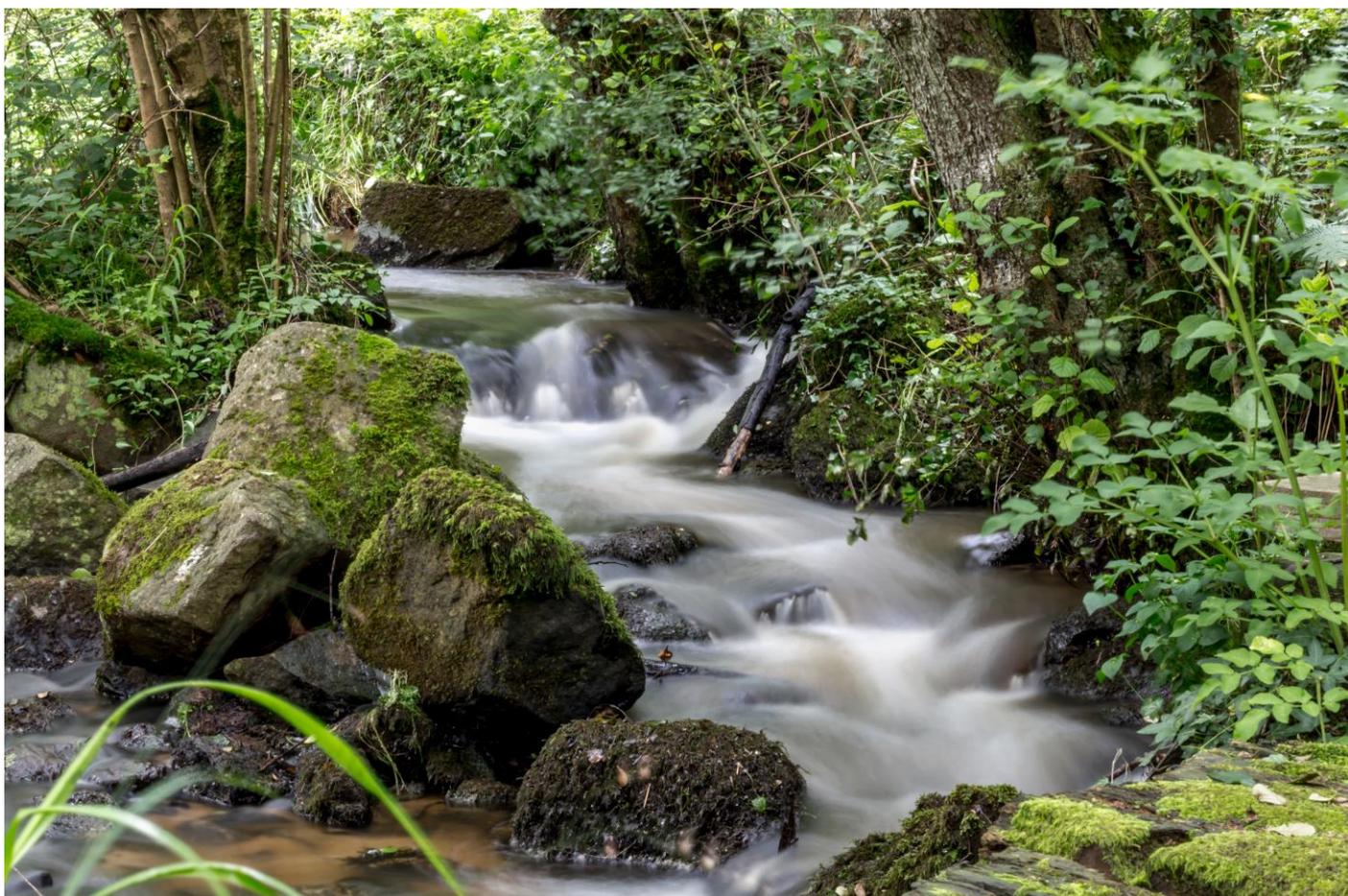


RAPPORT D'ACTIVITES 2021



UNION EUROPÉENNE

Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales



RÉGION
NORMANDIE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence de l'eau
**eau
seine
NORMANDIE**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents
1, rue GUSTAVE COURBET
61200 ARGENTAN

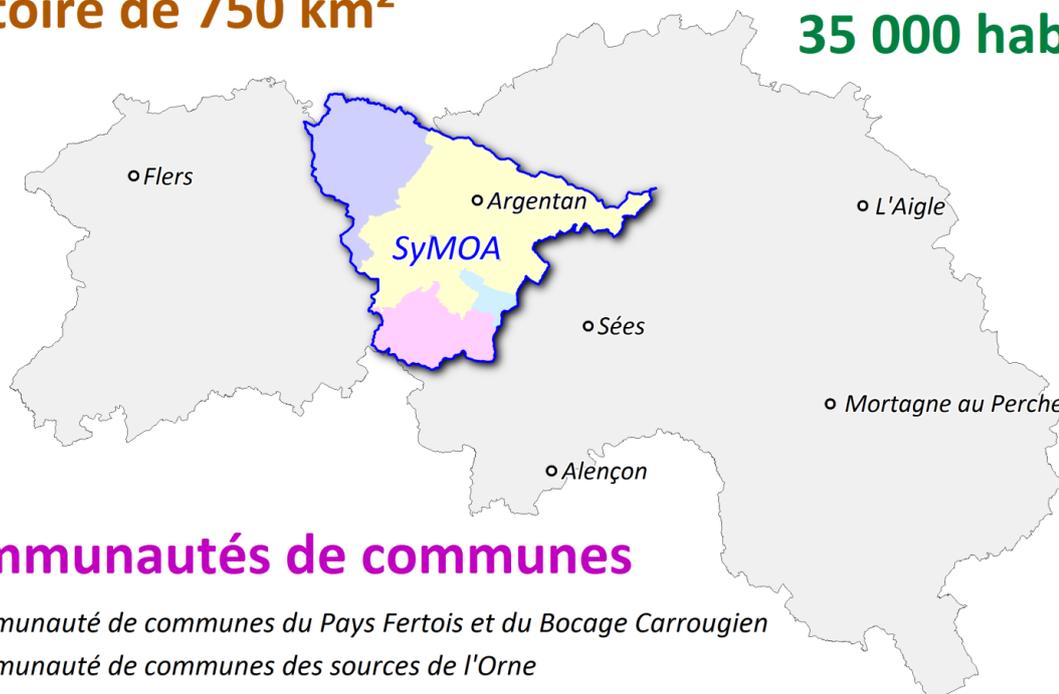
Organisation et fonctionnement

Le territoire

900 kms de cours d'eau

Territoire de 750 km²

35 000 habitants



4 communautés de communes

-  Communauté de communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien
-  Communauté de communes des sources de l'Orne
-  Communauté de communes du Val d'Orne
-  Argentan Intercom

Depuis le 9 janvier 2019, les adhérents sont des communautés de communes :

- Argentan Intercom,
- Cdc du Val d'Orne,
- Cdc des sources de l'Orne,
- Cdc du Pays fertois et du bocage carrougien

Le syndicat intervient dans les limites du périmètre de ses membres et pour les parties de leur territoire comprises dans le bassin versant de l'Orne (excepté le bassin de la Rouvre), à l'exclusion de la communauté de communes des sources de l'Orne, qui n'adhère que pour le bassin de la Cance (masse d'eau FRHR296 : La Cance de sa source au confluent de l'Orne).

Les compétences

Le syndicat a pour objectifs la préservation et la restauration du bon état écologique des cours d'eau, une bonne gestion de l'écoulement des eaux dans le respect de l'équilibre des milieux, la gestion des habitats et des populations de faune et de flore liés aux milieux.

Le syndicat porte les actions relevant de ses compétences, et présentant un caractère commun au bassin versant de l'Orne.

Il est constitué en vue de l'atteinte de ses objectifs, et ce dans le cadre des missions de l'article L211-7 du code de l'environnement :

Gestion des Milieux aquatiques (GEMA) :

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

L'exercice des missions comprend la réalisation d'actions pour sa mise en œuvre (études et travaux), y compris l'animation, la concertation, coordination et la communication autour de cette mission.

Prévention des inondations (PI) :

1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

5° Défense contre les inondations

Ces missions seront exercées uniquement en appui et coordination à la mise en œuvre de la prévention des inondations, dans le cadre d'une **assistance à maîtrise d'ouvrage** auprès de ses collectivités membres.

Bilan des actions menées en 2021

Restauration de la ripisylve

Objectifs :

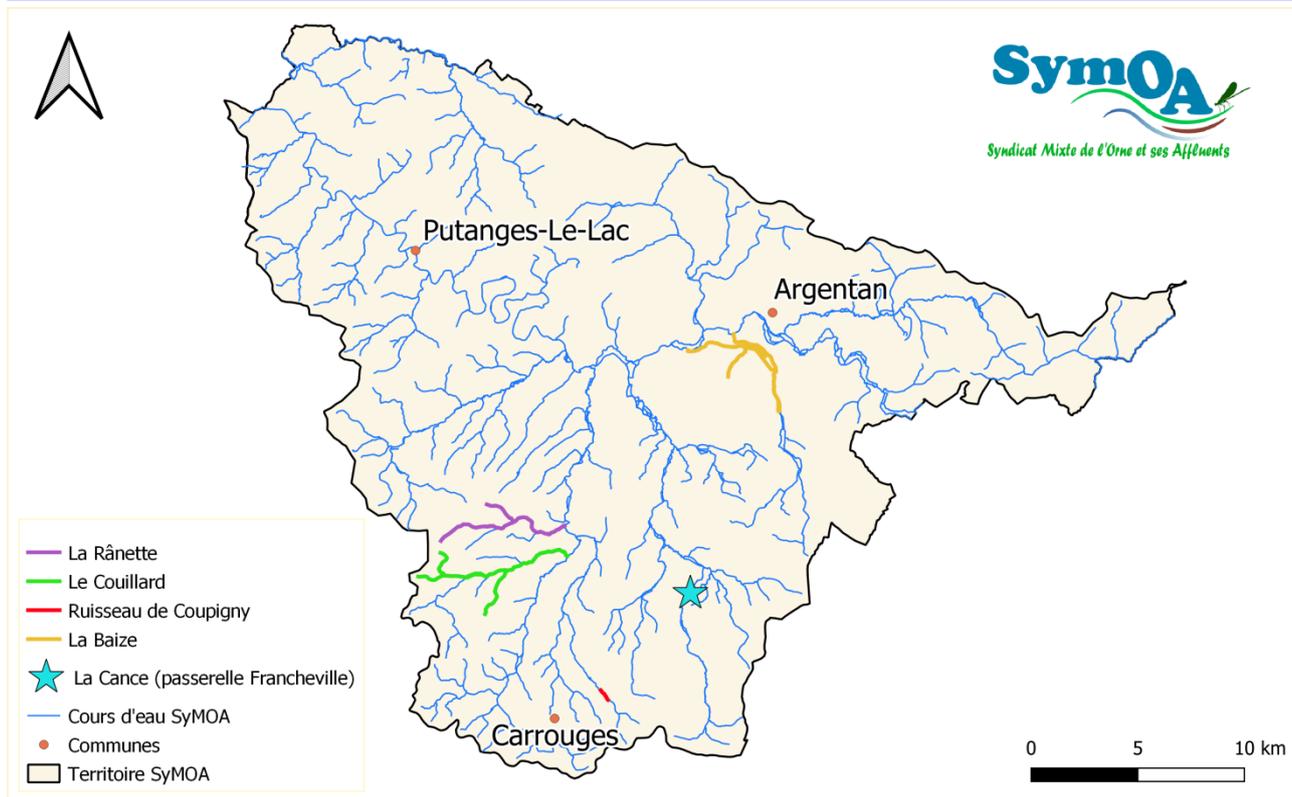
- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux ;
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges ;
- Lutter contre les dégradations du milieu ;
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve vieillissante et les encombres problématiques. Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades, inadaptés (peuplier, résineux),
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...,
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Secteurs concernés : cf. carte ci-dessous

PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES AFFLUENTS DE L'ORNE TRAVAUX REALISES - TRANCHE 6



Coût total : **29 406 € TTC**

Financement : 80% Agence de l'Eau Seine Normandie

Cf. annexe n°1

Bilan des actions menées en 2021

Lutte contre le piétinement

Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux ;
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges ;
- Lutter contre les dégradations du milieu ;
- Préserver les habitats intéressants ;
- Protéger les berges de l'érosion.

Pour lutter contre le piétinement des berges et du lit mineur du cours d'eau par le bétail, différents travaux sont réalisés :

- Pose de clôtures,
- Aménagement de points d'abreuvement,
- Aménagement de points de franchissement pour le bétail et/ou les engins.

Secteurs concernés : cf. carte ci-dessous

PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES AFFLUENTS DE L'ORNE TRAVAUX REALISES - TRANCHE 6



Coût total : **125 274€ TTC**

Financement : 80% Agence de l'Eau Seine Normandie

Linéaire de clôtures installées : **8 600 mètres**

Nombre d'abreuvoirs : **47**

Nombre de points de franchissement : **6**

Cf. annexe n°1

Bilan des actions menées en 2021

Gestion des encombres sur l'Orne

Un programme de restauration a eu lieu sur le cours principal de l'Orne entre 2009 et 2014. A la suite de ce programme, une phase d'entretien est réalisée, uniquement sur les encombres problématiques de l'Orne.

Objectifs :

- Améliorer les conditions d'écoulement du cours d'eau tout en préservant la diversité des milieux,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Seuls les encombres naturels (composés de troncs et de branchages) qui s'avèrent perturbants pour le milieu et/ou les usages sont extraits du lit mineur du cours d'eau.

Seuls sont retirés ceux répondant aux critères suivants :

- L'encombre est total ; il va d'une berge à l'autre
- L'érosion des berges induite est incompatible avec l'utilisation du terrain,
- Un colmatage et un dépôt de sédiments trop important est visible à l'amont,
- L'encombre menace un ouvrage d'art,
- La migration des poissons est perturbée,
- L'encombre présente une menace pour la sécurité publique.

Les travaux ont été réalisés en période d'étiage et lorsque les parcelles étaient facilement accessibles avec des engins.

Les encombres retirés étant importants en volume et taille, une pelle mécanique a été nécessaire pour les sortir de l'eau depuis la berge.

Coût total : 1 296 € TTC

Financement : 40 % Agence de l'Eau Seine Normandie

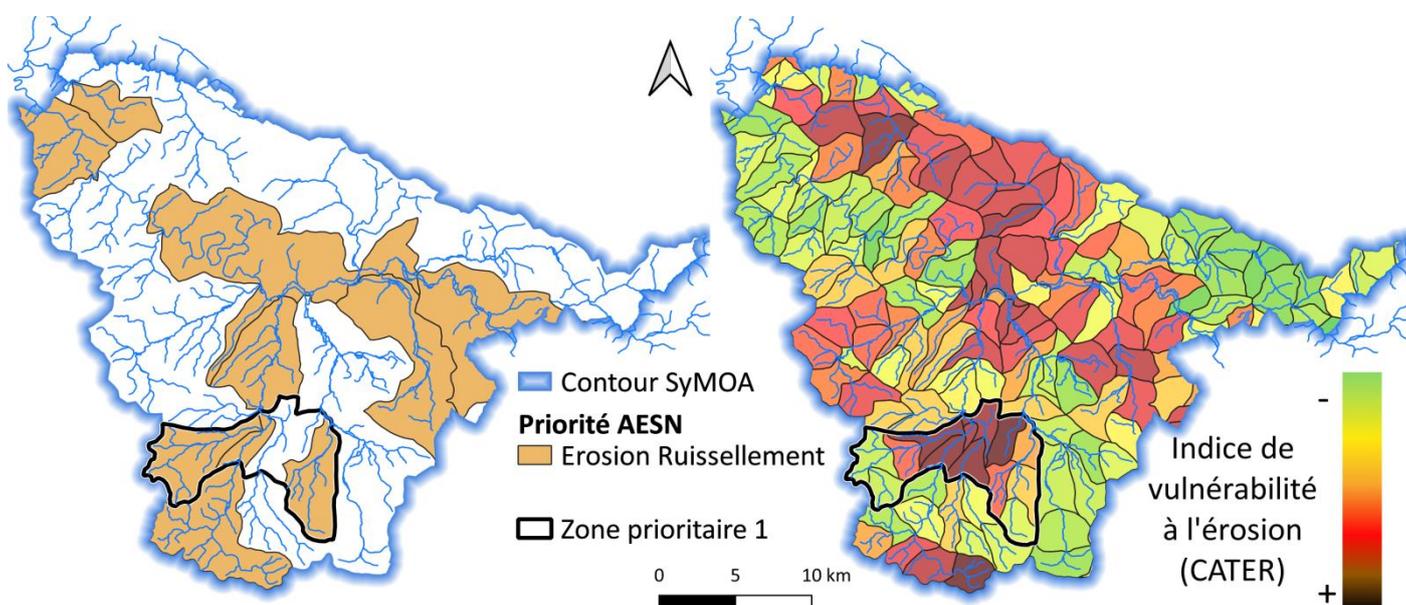
Nombre de sites traités : 2

Bilan des actions menées en 2021

Thématique ruissellement et érosion des sols

Depuis 2019, les élus du SyMOA ont décidé de travailler sur une nouvelle thématique : la lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement sur les parcelles agricoles du territoire. Ainsi en 2020, le syndicat a recruté une technicienne à temps plein pour travailler sur cette thématique : Elise NEVEU.

Courant 2020, une première phase de diagnostic a débuté sur un secteur défini comme prioritaire vis-à-vis des priorités de l'AESN et de l'indice de vulnérabilité des sols défini par la CATER. La survenue d'un congé maternité de la technicienne a conduit à un **recrutement temporaire** d'une remplaçante pour **continuer le diagnostic** engagé dans la **zone prioritaire 1**.



Le passage de **relai entre les deux techniciennes** et la **priorisation du bon déroulé des travaux** n'a pas permis d'avancer autant que prévu le diagnostic commencé en 2020. Le diagnostic initial de 2020 était d'environ 3000 ha de parcelles agricoles. En 2021, le diagnostic est de 110 ha.

La première tranche de travaux d'hydraulique douce a commencé en novembre 2021 avec la création de 2 talus sur un linéaire total de 537m. La plantation est quant à elle prévue en 2022.

Coût total : **7659,64 TTC**

Financement : 80% Agence de l'Eau Seine Normandie

Linéaire de talus : **537 mètres**

Bilan des actions menées en 2021

Lutte contre les espèces invasives

Plusieurs espèces invasives sont présentes sur le bassin Orne Amont, certaines plus problématiques que d'autres, notamment en terme de santé publique. Le SyMOA a souhaité s'investir dans la lutte contre le développement de ces espèces mais manque de temps et de financement pour mener à bien cette mission.

Depuis 6 ans le SyMOA est partenaire du conservatoire d'espaces naturels de Normandie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives. En 2015, une brigade préventive dédiée aux espèces invasives a été mise en place par le conservatoire.

Un stagiaire de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne avait réalisé un premier inventaire des espèces invasives sur le bassin de l'Orne amont, ce qui avait permis de mettre en évidence la présence de Berce du Caucase sur plusieurs secteurs gérés par le SyMOA.

La berce du Caucase est principalement présente (et connue) le long du ruisseau des Landelles (bassin de la Cance). On retrouve des stations sur environ 2,5 km de cours d'eau, principalement des pieds épars mais également quelques stations plutôt en amont du ruisseau.

L'équipe du SyMOA est intervenu en régie début juin, fin juillet et mi septembre 2021 sur le ruisseau des Landelles.

Le bilan au bout de 6 années d'intervention est très positif. Les foyers sont en nette régression : plus de 10 000 plants en 2015 contre moins de 300 plants en 2021.



Bilan des actions menées en 2021

Restauration de la continuité écologique

Les affluents du bassin de l'Orne présentent de nombreux obstacles à la continuité écologique. Dans la plupart des cas, il s'agit de petits ouvrages, de type passages busés et ponts. Les cours d'eau étudiés dans le cadre du programme de travaux présentent de manière générale une densité d'ouvrages supérieure à 3 ouvrages au kilomètre. L'objectif des travaux est de décloisonner les petits affluents ayant le plus de potentiel de reproduction piscicole. 4 bassins ont été retenus comme prioritaires pour réaliser les travaux :

- Bassin de la fontaine aux hérons,
- Bassin du Val Renard,
- Bassin de l'Udon : Gosu, Ranette, Couillard, Moulin de Besnard et,
- Bassin de la Cance : Ruisseau des Landelles.

Une étude a été réalisée en 2016 par un stagiaire au SyMOA, dont l'objectif était de réaliser un inventaire de tous les ouvrages rencontrés sur le terrain, et d'évaluer leur franchissabilité selon la méthode ICE. 80 kms de cours de d'eau ont été inventoriés et diagnostiqués. Actuellement, sur ces 80kms, seul 19 % du linéaire est accessible toute l'année. Les travaux permettraient de rendre accessibles environ 35 km supplémentaires.

Les travaux prévus ont été déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral du 5 juin 2015. (Programme pluriannuel de restauration de l'Orne et ses Affluents).

En 2021, le SyMOA est intervenu sur un seul ouvrage.



Suppression d'une buse, remplacée par une passerelle bétail - Bassin du Moulin Besnard

Coût total : **3 110 € TTC**

Financement : 80% Agence de l'Eau Seine Normandie

Nombre de buses supprimées : **1**

Nombre de points de franchissement installés : **1**

Annexe 1 : Coûts des travaux par cours d'eau – Tranche 6

La Rânette

Restauration de la ripisylve

	Unité	Montant HT
Restauration légère (ml)	605	1 681,90 €
Restauration moyenne (ml)	1070	4 140,90 €
Restauration lourde (ml)	460	2 125,20 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>7 948,00 €</i>
	TOTAL TTC	9 537,60 €

Lutte contre le piétinement

	Unité	Montant HT
Abreuvoir classique option 1 : berges < 1 m	18	15 014,16 €
Abreuvoir classique option 1 : berges > 1 m	2	1 767,54 €
Passerelle bétail option1 : 5mx2,50m	1	1 737,75 €
Passage PEHD option 4 : diam. 1400 mm	3	4 915,35 €
Clôture 2 rangs de ronce (U)	3391	15 666,42 €
Clôture électrifiée 1 rangs	475	1 391,75 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>40 492,97 €</i>
	TOTAL TTC	48 591,56 €

Le Couillard

Restauration de la ripisylve

	Unité	Montant HT
Restauration légère (ml)	2230	6 199,40 €
Restauration moyenne (ml)	325	1 257,75 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>7 457,15 €</i>
	TOTAL TTC	8 948,58 €

Lutte contre le piétinement

	Unité	Montant HT
Pompe de prairie vache allaitante (U)	1	536,22 €
Bac d'abreuvement 600L (U)	2	705,04 €
Tranchée (U)	60	202,80 €
Canalisation (U)	60	56,40 €
Abreuvoir classique option 1 : berges < 1 m	6	5 004,72 €
Passerelle bétail 5 x 2,50 m (U)	1	1 737,75 €
Clôture 2 rangs de ronce (ml)	220	1 016,40 €
Clôture électrifiée 1 rangs (ml)	1370	4 014,10 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>13 273,43 €</i>
	TOTAL TTC	15 928,12 €

Ruisseau de Coupigny

Restauration de la ripisylve

	Unité	Montant HT
Restauration légère (ml)	50	139,00 €
Restauration moyenne (ml)	380	1 470,60 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>1 609,60 €</i>
	TOTAL TTC	1 931,52 €

Lutte contre le piétinement

	Unité	Montant HT
Abreuvoir classique option 1 : berges < 1 m	4	3 336,48 €
Clôture 2 rangs de ronce (U)	770	3 557,40 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>6 893,88 €</i>
	TOTAL TTC	8 272,66 €

La Baize (Argentanaise)

Restauration de la ripisylve

	Unité	Montant HT
Restauration moyenne (ml)	1366	5 286,42 €
Restauration lourde (ml)	477	2 203,74 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>7 490,16 €</i>
	TOTAL TTC	8 988,19 €

Lutte contre le piétinement

	Unité	Montant HT
Pompe de prairie classique (U)	2	973,14 €
Pompe de prairie classique seule (U)	2	913,56 €
Abreuvoir classique option 1 : berges < 1 m	10	8 341,20 €
Puits	2	2 695,00 €
Clôture 3 rangs de ronce (U)	2405	13 131,30 €
Barrière champs 4 fils barbelé : 5m	2	297,90 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>26 352,10 €</i>
	TOTAL TTC	31 622,52 €

Cance

Passerelle 44 tonnes

	Unité	Montant HT
Passerelle 44t 7m x 5m	1	17 382,33 €
	<i>TOTAL HT</i>	<i>17 382,33 €</i>
	TOTAL TTC	20 858,80 €